

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 22 (1930)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Éducation ouvrière

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 05.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

|                                                                                | Décembre<br>1928 | Décembre<br>1929 | Variations |
|--------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------|
| Construction . . . . .                                                         | 4,346            | 4,136            | — 210      |
| Industrie textile . . . . .                                                    | 1,436            | 1,683            | + 247      |
| Manceuvres et journaliers . . . . .                                            | 1,427            | 1,528            | + 101      |
| Horlogerie et bijouterie . . . . .                                             | 247              | 1,100            | + 853      |
| Autres groupes de métiers . . . . .                                            | 738              | 932              | + 194      |
| Industries des machines, des métaux<br>et industrie électrotechnique . . . . . | 690              | 760              | + 70       |
| Commerce et administration . . . . .                                           | 806              | 743              | — 63       |
| Hôtel et restaurant . . . . .                                                  | 642              | 716              | + 74       |

En regard de décembre 1928, une diminution de chômage a été constatée seulement dans l'industrie du bâtiment à cause du temps propice, ainsi que dans le commerce et l'administration. La recrudescence du chômage est particulièrement forte dans l'horlogerie. On suppose même que le nombre des chômeurs est supérieur à celui indiqué par les offices du travail. La Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers mentionne fin 1929 qu'elle soutient 828 chômeurs ouvriers métallurgistes (sans compter les 357 ouvriers horlogers chômeurs), c'est-à-dire un nombre supérieur à celui qu'indique la statistique officielle concernant le total des ouvriers métallurgistes. La prochaine publication des chômeurs indiquera certainement une sensible augmentation du nombre des chômeurs, au cas contraire, il y aura lieu de supposer que le nombre des chômeurs aura été établi d'une manière très imprécise. On constate également un fort chômage partiel dans l'horlogerie. On ne travaille plus que 35 heures par semaine dans l'industrie de la boîte or. La Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers compte 2100 chômeurs partiels parmi les horlogers.

Nous devons nous attendre à ce que l'altération de la situation économique qui s'est manifestée fin 1929 se maintienne encore les mois prochains. Dans l'industrie textile on ne prévoit pas une amélioration de sitôt; l'industrie des machines ne pourra fort probablement pas augmenter sa production, au contraire, on s'attend à un léger recul. Il est vrai que le contre-coup ne devrait pas être de grand effet pour la Suisse. Le marché intérieur semble très favorable, l'agriculture a fait de bonnes récoltes et l'activité dans l'industrie du bâtiment semble se maintenir. Le point sensible de notre économie est certainement l'exportation; elle est entravée par les mauvaises conditions d'écoulement de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique, il est vrai que la situation peut s'améliorer dès que le bouleversement du marché mondial causé par la crise de la bourse et par diverses chutes de prix se sera peu à peu calmé.

## Education ouvrière

### Nos Centres en 1929.

L'année qui vient de se terminer a été fertile pour les Centres d'éducation ouvrière, le mouvement s'étend de plus en plus et semble gagner en importance et en intérêt un cercle toujours plus vaste de la population ouvrière. Tel est du moins le cas pour le Centre d'Education de La Chaux-de-Fonds, qui prend chaque jour une importance, qui est tout à l'honneur de son vaillant Comité. Nous extrayons du rapport annuel quelques brèves données sur son activité en 1929.

Le rapport relate le voyage de Pâques auquel prirent part 137 personnes dont 77 de La Chaux-de-Fonds et 60 autres personnes du canton de Neuchâtel, du Jura bernois et des cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Valais et même de Zurich. Un autre voyage organisé durant les vacances horlogères groupa 80 personnes dont 30 de La Chaux-de-Fonds et 50 du dehors.

Les conférences et soirées artistiques offertes avec le concours de conférenciers de marque et des meilleurs artistes, représentent 20 séances qui groupèrent au total 6,800 auditeurs.

250 personnes prirent part aux diverses visites, excursions, voyages. Les 32 causeries organisées par le C. E. O. furent suivies par 1400 auditeurs. Les cours des langues, d'arboriculture, de droit etc., au nombre de 29, furent suivis par 600 personnes.

La situation financière du Centre est la suivante: Les comptes arrêtés au 1er décembre 1929 présentent aux recettes fr. 7252.32 et aux dépenses fr. 5637.50, avec un solde en caisse de fr. 358.30. Le compte des voyages balance par fr. 27,245.60 laissant un solde en caisse de fr. 507.10. Le Centre est subventionné par 21 organisations. Le nombre des membres individuels est actuellement de 164.

Il est à souhaiter que l'œuvre du Centre d'éducation ouvrière rencontre partout le même enthousiasme qu'à La Chaux-de-Fonds. L'activité se développe, il est vrai, un peu partout; nous prenons au hasard quelques beaux résultats obtenus par différents centres, ainsi Ste-Croix, petite ville perdue dans la montagne, a pu réunir à l'occasion d'une causerie du pasteur M. Bourquin sur la « Solidarité » 250 personnes, et plus tard à l'occasion d'une conférence faite par le professeur Chable de Neuchâtel, sur les maladies vénériennes, plus de 650 personnes. C'est un résultat qui, en regard du nombre de la population ouvrière de Ste-Croix, mérite d'être relevé et qui est pour les organisateurs du C. E. O. de cette ville un puissant encouragement pour conquérir de plus en plus l'intérêt de la classe ouvrière. Nous citons en outre le C. E. O. de Bienne, lequel, malgré l'indifférence marquée de la population biennoise pour tout ce qui est « classique », n'a pas reculé devant une réussite problématique d'un concert d'artistes. Nous mentionnons encore Neuchâtel, Delémont, Villeret, etc., et tant d'autres encore dont l'activité nous échappe. C'est pourquoi nous formons le vœu de recevoir de temps à autre de brefs rapports sur l'activité de tous les Centres, rapports que nous nous ferions un plaisir de publier dans la « Revue syndicale ». Ces rapports seraient à la fois une preuve des efforts faits par les Centres et un encouragement pour les autres Centres d'éducation.

Nous aimerions encore attirer l'attention des Centres sur le questionnaire que nous avons envoyé en décembre au sujet des bibliothèques ouvrières, le résultat de l'enquête que nous nous proposons de faire n'a pas répondu à notre attente, car quelques organisations et Centres seulement ont répondu à notre circulaire. A ce propos, nous insistons encore une fois auprès des Centres d'éducation, ainsi qu'après de toutes les organisations ouvrières qui, pour une raison ou une autre, n'auraient pas rempli le questionnaire, de bien vouloir le faire encore et nous l'adresser au plus tard *jusqu'au 28 février*.

*Centrale d'éducation ouvrière.*